

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU LUNDI 04 AVRIL 2022

Etaient présents : VUAILLAT Bernard, LECHARTIER Marc-Antoine, MERMILLON Éric, GALOT Cécile, POCHET Eliane, EVRARD Franck, BLANC Jean-Marc, BARRAS Olivier, TOURNIER Frédéric.

Excusé : COTTIER Boris.

Secrétaire de séance : POCHET Eliane

La séance est ouverte à 18h30

1) **Approbation du compte rendu de la réunion du lundi 28 février 2022.**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) **Revue commissions communales et communautaires.**

Communication :

Le logo a été réalisé par Dominique THAI. Ce dernier, très bien réussi, a été diffusé sur les différents supports du village.

Le flochage des véhicules et la création d'une banderole sont à l'étude.

CCAS :

Une réunion est programmée le 13 avril pour le vote du budget.

Une demande pour décaler du 24 juin au 25 juin 2022 le festival Tôt ou T'arts prévu à Lélex sera faite car les enfants rentreront de voyage scolaire le 24 en fin de journée.

Le 3 juin 2022 sera prévu un café ambulant à condition que le nombre de participants inscrits soit suffisant.

SIVOS :

La réception du bus scolaire s'est faite le 04/04/2020. Il sera en service pour la rentrée scolaire après les vacances de Pâques.

Risque de fermeture d'une classe du RPI. Les municipalités peuvent compter sur l'appui de Monsieur DUNAND, Président de PGA.

SEMCODA a par ailleurs confirmé les recherches pour attribution des logements libres à Chézery-Forens et Lélex à des familles et LOGIDIA informe qu'un T4 sera vacant dès le 21 mai 2021.

Bois et Forêts :

Information : une parcelle de bois peut être partagée si l'on souhaite inscrire qu'une partie en bois soumis. Suite aux inscriptions par affiche dans les commerces, les coupes d'affouages seront distribuées mi-mai.

Travaux :

L'élagage des routes communales est organisé cette semaine.

Les travaux route de l'Abbaye – phase 2 reprennent le 11 avril pour une durée de 3 mois environ.

3) **Délibérations**

Compte administratif 2021 :

Dépenses de fonctionnement : 506 752.68 €

Recettes de fonctionnement : 805 215.65 €
 Dépenses d'investissement : 754 878.04 €
 Recettes d'investissement : 681 227.77 €

Monsieur le Maire s'étant retiré, le Compte Administratif est approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion de la trésorerie 2021 : identique au Compte Administratif, il est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement 2021 : L'excédent de fonctionnement d'un montant de 298 463.57 € est affecté pour sa totalité en investissement sur 2022.

Budget 2022 :

Marc Antoine LECHARTIER présente le budget élaboré par la commission des finances

Section de fonctionnement : Dépenses : 778 667.00 € - Recettes : 778 667.00 €

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	200 633,60	0,00	268 655,00	268 655,00	268 655,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	214 461,00	0,00	213 068,00	213 068,00	213 068,00
014	Atténuations de produits	16 107,00	0,00	16 107,00	16 107,00	16 107,00
65	Autres charges de gestion courante	102 688,00	0,00	110 627,00	110 627,00	110 627,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		533 889,60	0,00	608 467,00	608 467,00	608 467,00
66	Charges financières	9 050,00	0,00	9 800,00	9 800,00	9 800,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 220,00	2 220,00	2 220,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		544 939,60	0,00	620 477,00	620 477,00	620 477,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	128 961,00		147 678,00	147 678,00	147 678,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	10 517,00		10 512,00	10 512,00	10 512,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		139 478,00		158 190,00	158 190,00	158 190,00
TOTAL		684 417,60	0,00	778 667,00	778 667,00	778 667,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	778 667,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	40 830,00	0,00	69 185,00	69 185,00	69 185,00
73	Impôts et taxes	406 257,00	0,00	442 738,00	442 738,00	442 738,00
74	Dotations et participations	200 830,00	0,00	198 744,00	198 744,00	198 744,00
75	Autres produits de gestion courante	65 000,00	0,00	68 000,00	68 000,00	68 000,00
Total des recettes de gestion courante		712 917,00	0,00	778 667,00	778 667,00	778 667,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		712 917,00	0,00	778 667,00	778 667,00	778 667,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		712 917,00	0,00	778 667,00	778 667,00	778 667,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	778 667,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	158 190,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Section d'investissement : Dépenses : 1 251 389,64 € - Recettes : 1 251 389,64 €

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 284 072,31	562 331,29	441 907,32	441 907,32	1 004 238,61
	Total des dépenses d'équipement	1 284 072,31	562 331,29	441 907,32	441 907,32	1 004 238,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 880,00	0,00	633,00	633,00	633,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	56 100,00	0,00	244 300,00	244 300,00	244 300,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	68 980,00	0,00	244 933,00	244 933,00	244 933,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 351 052,31	562 331,29	686 840,32	686 840,32	1 249 171,61
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 351 052,31	562 331,29	686 840,32	686 840,32	1 249 171,61

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 218,03
--	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 251 389,64
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	310 842,00	11 667,57	178 360,50	178 360,50	190 028,07
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 105)	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	10 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	821 722,00	511 667,57	178 360,50	178 360,50	690 028,07
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	17 935,00	0,00	103 708,00	103 708,00	103 708,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	269 985,07	0,00	298 463,57	298 463,57	298 463,57
138	Autres subvent* invest non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	289 920,07	0,00	403 171,57	403 171,57	403 171,57
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 111 642,07	511 667,57	581 532,07	581 532,07	1 093 199,64
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	128 961,00		147 678,00	147 678,00	147 678,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	10 517,00		10 512,00	10 512,00	10 512,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	139 478,00		158 190,00	158 190,00	158 190,00
	TOTAL	1 251 120,07	511 667,57	739 722,07	739 722,07	1 251 389,64

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 251 389,64
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	158 190,00
--	-------------------

Après débat, le budget ne fait l'objet d'aucune remarque particulière, il est voté à l'unanimité.

Fixation des taux d'imposition 2022 : Statu quo par rapport à 2021 : Adopté à l'unanimité

- M. LECHARTIER informe le conseil du positionnement de la commune par rapport aux 27 autres communes du Pays de Gex Agglo sur les taxes foncières : 3ème rang sur le bâti et 11ème rang sur le non bâti.

A noter que depuis 25 ans, les impôts fonciers de la commune n'ont pas augmenté.

- Servitude de tréfonds parcelle communale AA n° 3 pour parcelle constructible Consort Ballet : pour la réalisation des réseaux de desserte des deux lots constructibles à vendre – servitude approuvée.

- Servitude de passage des canalisations électriques souterraines ENEDIS a été approuvée.

- 1er étage du Bat 101 route de l'Abbaye : Montant estimé des travaux : 365 000 € H.T.

Honoraires du maître d'œuvre : 12% du montant des travaux H.T. = accepté.

Taux DTER 2021 validé : 28.63141 % du montant des travaux + honoraires HT.

Subvention demandée au Département 15%, à l'étude.

Lancement consultation appel d'offres du 8 avril au 4 mai 2022.

4) Courriers divers

- Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril.

- M. Le Maire présente au conseil municipal la demande de la famille Guerbe du hameau de la Serpentouze qui souhaite scolariser son enfant à Confort. Le conseil accepte cette demande car un autre de leur enfant est déjà scolarisé à Confort.

- Les demandes par l'Amicale des Jeunes et l'association du Cri de la Goutte d'une subvention de 200 € ont été accordées.

Mme POCHET demande pourquoi cette subvention de 200 € n'est pas accordée d'office aux associations. Il est répondu que cette subvention n'est pas obligatoire et que les associations doivent en faire la demande chaque année.

- M. le Maire informe le conseil que l'immeuble Deville sur la place Saint Roland a été vendu. Au rez de chaussé, les 2 voûtes resteront des locaux commerciaux.

- M. le Maire informe le conseil que la « marche gourmande » du 03 septembre 2022 sera organisée par le groupement de trois associations : l'Amicale des sentiers, le Sou des écoles, l'Amicale des Pompiers. Ceux-ci ont fait la demande d'une subvention que nous ne pouvons pas accorder car chaque association en ayant fait la demande l'a déjà perçue. En revanche, la salle des fêtes et les cuisines seront mises gratuitement à disposition.

Le prochain conseil est programmé le 02 mai 2022 à 18h30

Séance levée à 20 h 00

Le maire,
Bernard VUAILLAT

Le secrétaire de séance,
Eliane POCHET

